**Déclaration liminaire des élus Force Ouvrière au**

**CHSCT-D du Bas-Rhin, le 10 décembre 2020**

Monsieur le Directeur académique,

Monsieur le Secrétaire Général

Mesdames et messieurs les membres du CHSCT-D,

Face à la mobilisation importante des personnels depuis plusieurs semaines, et notamment par la grève le 10 novembre, le ministre a annoncé l’embauche de milliers de professeurs contractuels et d’AED dans les écoles et dans les établissements.

Or, ces personnels contractuels sont recrutés sur des CDD de trois mois ! Le ministre, s’il est contraint
de reconnaître que les enseignants et les AED manquent, fait le choix d’uberiser l’Education Nationale, plutôt que de créer un véritable statut d’AED et de faire appel à des enseignants fonctionnaires stagiaires par le recrutement de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires !

Le recrutement de contractuels, c’est la généralisation de la précarité dans l’Education Nationale et la remise en cause de nombreuses garanties statutaires.

Monsieur le Directeur académique, combien de contractuels vont être recrutés dans notre département ? Pour quelle durée de contrat ? Avec quelle formation préalable et quelle aide dans leur pratique ? Avec quel accompagnement de leur hiérarchie en matière d’hygiène, de santé et de conditions de travail ?

Le 28 novembre et le 5 décembre, dans les manifestations contre la loi de sécurité globale et contre la Loi de Programmation de la Recherche, qui ont réuni des dizaines de milliers de personnes en France, à l’appel de nombreuses organisations dont **FO**, de nombreux enseignants et de nombreux jeunes étaient présents, pour défendre leurs droits fondamentaux. Parmi eux, les AED, qui sont « en première ligne » : manque de protection et déstabilisation des missions en raison des protocoles sanitaires, changement de lieu de travail incessants et abusifs pour faire face aux manques de moyens de remplacement. Ils étaient nombreux à exprimer leur ras-le-bol en faisant grève mardi 1er décembre : « On est surveillant, animateur, psychologue. On remplace les familles le soir, on est à l'écoute des élèves. On gère l'aide aux devoirs, on anime les soirées, on surveille les cours, on gère les absences... La liste est longue et pourtant on n’est payés qu’au SMIC horaires, soit 1 230 euros nets par mois pour 40 heures par semaine. ».

Et le ministre veut les précariser encore plus avec des CDD de trois mois : c’est inacceptable ! Nous nous interrogeons sur le financement de ces mesures. Sur quel BOP a été pris le financement du recrutement de ces AED supplémentaires ?

La colère gronde et l’inquiétude des personnels monte quand, au prétexte de la crise, le gouvernement et notamment le Ministre de l’Education nationale, profitent de la situation pour faire passer une avalanche de contre réformes dont personne ne veut.

Colère et inquiétude quand toutes les mesures qu’ils prennent amènent la remise en cause du statut donc des droits et garanties : aggravation de l’arbitraire de PPCR, réforme territoriale, école dite de la «confiance » pour instaurer un non-droit local, où la carrière des agents est « managée » par un «
accompagnement individuel et collectif », des formations formatage imposées, le télétravail permanent et déréglementé, notamment pour les personnels vulnérables, tout cela sous la houlette de RH de proximité, véritable DRH d’une École territorialisée.
Ces dispositions s’articulent avec des mesures telle que la loi Rilhac sur la direction d’école et la réforme de préprofessionnalisation du concours qui développe la contractualisation à l’entrée dans le métier...

Colère et inquiétude lorsqu’ils servent un plat de lentilles en guise de revalorisation à quelques
personnels et que la plupart ne percevront rien. La **FNEC FP-FO** n’a pas voulu être associée à l’opération baptisée « Grenelle » et nous avons toujours considéré que notre place n’était pas dans ces ateliers mélangeant syndicats et société civile, présidés par des « personnalités », où les représentants des personnels sont réduits au rôle de faire-valoir des décisions du ministre.

Colère et inquiétude quand les personnels ne peuvent plus être représentés dans les CAP, que celles-ci sont vidées de leur substance en pleine mandature et que l’arbitraire devient une règle de gestion des carrières.

Nous nous alarmons sur tous les RPS que cette colère et cette inquiétude engendrent auprès des personnels.

En pleine crise sanitaire, le gouvernement décide de poursuivre la destruction des CHSCT
alors même qu’il poursuit les restructurations et organisations de services à grande échelle. C’est
irresponsable et tous les échelons de l’Education nationale devront en rendre compte.

La **FNEC FP FO** oppose les revendications à ces projets ministériels :
- L’augmentation immédiate des salaires, le rattrapage du pouvoir d’achat perdu depuis 20 ans avec
l’augmentation de 20% de la valeur du point d’indice et une augmentation immédiate de 183€ net pour tous les personnels de l’Education Nationale, comme l’ont obtenu les hospitaliers ;
- Le retrait de toutes les remises en cause statutaires engagées par le ministre : projet de loi Rilhac sur la direction, formations en constellation, réforme des concours~~,~~ mise en place d’un 4ème RDV de carrière, développement de la RH de proximité visant à instaurer un management sur le modèle du privé au sein de l’Education Nationale…
- Le recrutement immédiat et massif d’enseignants fonctionnaires d’Etat par le recrutement de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci !
- L’arrêt des restructurations et destructions de services liés à la réforme territoriale.

-La mise en œuvre de la protection fonctionnelle par la DSDEN67 rappelée par la circulaire interministérielle du 2 novembre visant à renforcer la protection des agents publics face aux attaques dont ils font l’objet dans le cadre de leurs fonctions.

Concernant les CHSCT, la **FNEC FP FO** rappelle que toutes facilités doivent être données aux
représentants des personnels pour exercer leur mission. Or, nous constatons que c’est l’inverse qui se passe : réunions en distanciel, report systématique des visites d’établissement et des enquêtes au prétexte de la crise sanitaire alors que nos collègues continuent à se rendre dans leurs établissements et à accueillir leurs élèves, et les élèves de leurs collègues non remplacés, réponse tardive à la lettre commune des secrétaires des CHSCT, documents transmis tardivement ou non transmis, réponses tardives – et donc sans intérêt - aux avis émis… c’est une véritable entrave à l’action des représentants des personnels à laquelle nous assistons.

C’est pourquoi la **FNEC FP-FO** continuera en toutes circonstances à porter les revendications et invite les personnels à les exprimer une nouvelle fois dans la rue ce samedi 12 décembre, à les conjuguer avec la détermination à obtenir le retrait de la Loi Sécurité Globale et de Loi de Programmation de la Recherche, et à rejeter les mesures de régression sociale du gouvernement.

**Pour la FNEC-FP-FO 67, Nicolas Robert et Jacques Pousse**